

Contributions féministes à la compréhension du phénomène des mauvais traitements  
envers les enfants<sup>1</sup>

Chantal Lavergne, (IRDS-Grave)  
Marie Jacob, CRSC,  
Claire Chamberland, (IRDS-Grave)

Actes de colloques  
Association Canadienne Française pour l'Avancement des Sciences (ACFAS)  
Université de Sherbrooke, 14-15 mai 2001  
CRI-VIFF  
et  
Groupe de Recherche et Action sur la Victimisation des Enfants (GRAVE)

---

<sup>1</sup> Cette étude a été rendue possible grâce au soutien financier du Centre d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants

Les chercheurs intéressés par la question des mauvais traitements envers les enfants ont largement reconnu le caractère social de ce problème et l'importance de le comprendre pour mieux intervenir. Malgré le nombre important de recherches sur ce problème, le genre (*gender*) de l'agresseur est rarement considéré comme indicateur conceptuel. Les modèles proposés ne tiennent pas compte des différences de genre en lien avec la socialisation, l'utilisation de la colère, de l'agression, de la violence et de l'accès à l'autorité et au pouvoir. Les auteures qui ont recours à la perspective féministe pour faire l'analyse des phénomènes sociaux, se sont quant à elles relativement peu intéressées aux abus envers les enfants (à l'exception des abus sexuels), et en particulier à ceux infligés aux enfants par les femmes. L'accent mis sur la violence conjugale exercée contre les femmes et sur l'importance de sensibiliser le public sur son étendue et sur sa gravité a donné lieu au développement d'un discours dans lequel les femmes sont essentiellement considérées comme des victimes. La difficulté d'envisager les femmes autrement que sous l'angle de la victimisation est aussi liée à la peur chez les féministes de contribuer à renforcer la tendance à blâmer les femmes que l'on retrouve dans la littérature en violence conjugale, sur le viol et dans celle sur les mauvais traitements envers les enfants de même que dans l'intervention auprès des familles.

Un certain nombre d'auteures féministes reconnaissent néanmoins l'importance de se préoccuper de cette question notamment parce que la violence familiale est liée à l'oppression des femmes dans la société dans la mesure où ce sont elles qui assument la plus grande part des soins aux enfants. De plus, comme ce sont les femmes qui subissent le plus souvent le poids des interventions extérieures, il apparaît qu'une meilleure compréhension de la violence maternelle peut favoriser l'élaboration de programmes de prévention et d'intervention susceptibles d'aider les femmes et leurs enfants à surmonter leurs problèmes et de modifier ainsi les conditions qui favorisent l'abus envers les enfants.

La pensée féministe est sans contredit marquée par la diversité et la pluralité des discours. Même si ces discours comportent de nombreuses similarités, à d'autres égards ils divergent de manière importante. Sur ce plan, les écrits féministes sur les mauvais traitements envers les enfants ne font pas exception. En lien avec la question de l'abus envers les enfants, les écrits féministes ont été regroupés en trois groupes. Trois perspectives ont été identifiées : 1) la violence de la maternité-institution; 2) la victimisation des femmes et des enfants et la domination masculine; et 3) les inégalités entre les genres et les générations. Afin de faire ressortir les similarités et les différences entre ces trois perspectives, ont été considérées 1) l'explication des mauvais traitements envers les enfants, et 2) la manière dont le

pouvoir des femmes est envisagé dans ces situations. Mentionnons que pour les besoins de la présente analyse, seuls l'abus physique et la négligence ont été retenus comme formes de mauvais traitement envers les enfants. L'analyse de ces perspectives a permis d'identifier les enjeux qu'elles soulèvent tant sur le plan théorique, empirique que pratique et de dégager les pistes les plus prometteuses pour réfléchir à cette problématique d'une manière qui rende compte de la complexité des rapports sociaux et du caractère multidimensionnel des conflits et des luttes de pouvoir au sein de la famille.

## **1. La violence de la Maternité-institution**

Les premières analyses féministes sur les mauvais traitements envers les enfants, et plus particulièrement la violence maternelle, sont attribuables à des auteures s'inscrivant dans le courant du féminisme radical. Retraçant l'évolution de la pensée féministe sur la maternité depuis le début des années 60, Descarries et Corbeil (1994) soulignent que le féminisme radical « est à l'origine des premières analyses et dénonciations des rapports d'oppression liés à la maternité et aux rapports de sexe » (78). Au sein de ce courant émerge le féminisme de la spécificité avec l'élaboration d'une théorie de l'oppression des femmes centrée sur l'expérience maternelle. Selon cette théorie, la source de l'oppression des femmes se situe dans la responsabilité exclusive des femmes à l'égard des enfants et de la production domestique. Pour renverser cet état de fait, les femmes sont invitées à se prendre en charge et à se réappropriier le contrôle de leur corps et de leur sexualité de même qu'à cesser de se définir uniquement en fonction des enfants et des hommes.

Figure marquante de ce courant, Adrienne Rich (1980) est celle qui a mené le plus loin l'analyse de la violence maternelle en établissant un lien causal entre les mauvais traitements envers les enfants et la violence de la maternité-institution. D'autres auteures telles Ong (1985) et Roberts (1995) ont abordé la violence des mères à l'égard de leurs enfants en s'inspirant de l'approche développée par Rich.

### **Suppression des identités individuelles des femmes**

Rich établit une distinction entre la maternité-expérience et la maternité-institution et démontre comment l'institutionnalisation a dépossédé les femmes du contrôle de leur corps et de leur sexualité et a perverti leur expérience corporelle et affective de la maternité. Parce que la société définit les femmes essentiellement par rapport à la maternité et à leur rôle de mère, leurs besoins et leurs désirs s'en trouvent subordonnés. La maternité-institution attend également des femmes qu'elles mettent de côté leur propre identité au profit de l'accomplissement de leur rôle de mère. L'annihilation de la femme au

profit de la mère est largement critiquée par Rich : « La maternité-institution demande aux femmes de faire preuve *d'instinct maternel*, plutôt que d'intelligence, d'avoir le sens d'autrui, plutôt que le sens de soi, le sens des relations aux autres, plutôt que celui de sa réalisation propre » (Rich, 180 : 38).

L'absence d'autonomie et de contrôle des femmes sur l'ensemble de leur vie apparaît comme un élément important dans l'explication de la violence maternelle. La violence des mères à l'égard des enfants n'est pas abordée dans ce contexte comme un abus de pouvoir mais plutôt comme un sentiment de perte de contrôle et un geste d'impuissance. Faisant référence au cas d'une mère de huit enfants ayant décapité deux de ses plus jeunes enfants, Rich présente ce geste comme la réaction désespérée d'une "mauvaise mère" à un invisible assaut contre son être. Pour Rich, la violence ou la négligence des mères est le résultat des contraintes idéologiques et matérielles qui s'exercent sur elles et le pouvoir qu'elles détiennent sur leurs enfants tient davantage à la faiblesse de l'enfant plutôt qu'au statut social des femmes comme adultes.

### **Vulnérabilité des femmes**

Plus récemment, Roberts (1995) établit un lien entre la violence maternelle et le rôle contradictoire des enfants comme source à la fois de vulnérabilité des femmes face à l'oppression patriarcale et de leur pouvoir. Pour Roberts, la maternité, comme la sexualité, joue un rôle crucial dans la subordination des femmes. Un des aspects du caractère oppressif de la maternité est qu'elle rend les femmes vulnérables à l'oppression patriarcale parce que la société et les hommes tiennent leurs enfants en otages. Dans le système patriarcal, les enfants sont pris en otages, littéralement et symboliquement, et ce, dans le but que les femmes se soumettent à l'ordre social. La préoccupation des femmes pour leurs enfants fait en sorte qu'elles adhèrent à la manière dont les institutions sociales fonctionnent, fonctionnement qu'elles rejetteraient autrement si ce n'était des enfants. Cette préoccupation pour les enfants crée une vulnérabilité qui est unique.

Les femmes qui violentent leurs enfants participent à une profonde contradiction : les enfants rendent les femmes vulnérables en même temps qu'ils leur procurent un pouvoir important. Les féministes ont démontré que la violence des hommes envers les femmes constitue un moyen utilisé pour protéger leurs privilèges masculins. Cependant, la violence des mères à l'égard de leurs enfants ne procède pas de la même logique; il existe une différence importante entre le pouvoir des femmes et celui des hommes. Alors que la violence des hommes à l'égard de leur conjointe est une façon de

s'assurer le contrôle sur elle, la violence maternelle peut être interprétée à la fois comme une forme d'oppression et comme une réponse au caractère oppressif de la maternité.

Pour mettre fin à la subordination des femmes, il est nécessaire d'abolir la maternité institution en créant un espace où les femmes pourront être libérées des contraintes liées au maternage, et les actes d'opposition des mères violentes reconnus comme des actes de résistance politique plutôt que comme des comportements déviants.

## **2. Victimisation des femmes et des enfants et domination masculine**

Un second courant identifié explore en profondeur la relation entre l'abus envers les enfants et la violence envers les femmes. Les auteures (Bowker 1982; Bowket et al., 1988; Stark et Flitcraft, 1979; 1985; 1988; Martin, 1982; Kelly, 1994; McKernan Mckay, 1994) s'inscrivant dans ce deuxième courant entendent ainsi analyser le phénomène de l'abus envers les enfants à partir d'une perspective féministe en le situant dans le continuum des formes de contrôle masculin. Ces auteures remettent en cause les explications communément utilisées pour rendre compte de la violence envers les enfants qui mettent l'accent sur des facteurs psychopathologiques, sur les dysfonctions familiales ou sur le stress au profit d'une approche qui situe l'origine du problème dans l'inégalité entre les sexes et dans la volonté des hommes de dominer les femmes et les enfants au sein de la famille. Le rôle des institutions dans la réponse aux besoins des femmes violentées par leur conjoint est aussi envisagé comme fondamental dans l'explication de la domination masculine et de la violence maternelle (Stark et Flitcraft, 1988).

### **Domination masculine et inégalité entre les sexes**

Dans le cadre de ce second courant, l'abus envers les enfants est envisagé comme un des moyens utilisés par les hommes pour maintenir leur domination sur les autres membres de la famille et est étroitement lié à d'autres formes de domination masculine comme la violence conjugale.

Selon cette perspective, le désir d'autonomie et d'indépendance des femmes entre en conflit avec la division sexuelle des rôles au sein de la famille dans laquelle les femmes se voient confinées à un rôle d'épouse, de mère et de ménagère alors que les hommes se voient attribuer un rôle de pourvoyeur et de décideur. La volonté des femmes d'élargir leurs options de vie et d'atteindre une plus grande autonomie et indépendance remet en cause la division traditionnelle des rôles au sein de la famille et de la société et se pose comme une menace à l'autorité et aux privilèges masculins. En

réponse à cette perte, certains hommes ont recours à la violence comme moyen de contrôler leur conjointe et leurs enfants. C'est dans ce contexte que le lien entre la violence envers les femmes et la violence envers les enfants doit être analysé.

### **La violence des mères comme stratégie de survie à leur propre victimisation**

Bien que cette seconde perspective s'intéresse sans conteste à la violence des pères comme reliée au pouvoir des hommes et aux inégalités entre les sexes, la violence des mères est abordée essentiellement sous l'angle de la victimisation des femmes. Selon cette perspective, les femmes qui vivent de la violence conjugale se sentent prises au piège ce qui contribue à accentuer leur sentiment de rage et de frustration qui peut se retourner contre leur enfant. La violence maternelle est envisagée par ces auteures comme un moyen de défense, une stratégie de survie dans un contexte où elles ont peu ou pas de pouvoir. Cette approche rejoint l'approche précédente où les femmes sont vues uniquement à travers le prisme de la victime et la violence des mères comme un acte d'impuissance.

### **Rôle des institutions : maintient des femmes et des enfants dans les situations de violence**

Selon Stark et Flitcraft (1988), la violence faite aux femmes en contexte conjugal n'est qu'une dimension du contrôle exercé sur les femmes. L'autre dimension est la réponse des institutions à la demande d'aide des femmes violentées qui trop souvent contribue à travers l'inadéquation des interventions à revictimiser les femmes et les enfants et à les maintenir dans des situations de violence. Les auteures s'inscrivant dans ce second courant revendiquent des changements dans le type de réponse offerte aux familles par les institutions officielles comme le milieu médical, les services sociaux et les services de protection de l'enfance et considèrent que l'*empowerment* des femmes victimes constitue le meilleur moyen de prévenir l'abus envers les enfants en protégeant et soutenant les femmes dans leur démarche d'autonomie et de prise en charge par elles-mêmes.

### **3. Relations entre les genres et entre les générations**

Les auteures s'inscrivant dans le troisième courant identifié mettent en cause non seulement les relations de pouvoir asymétriques entre les hommes et les femmes mais également entre les parents et les enfants dans l'explication de l'abus envers les enfants. Des auteures comme Gordon (1988), Featherstone (1996; 1997), Cole (1985), Dougherty (1993), Swift (1995), Wasburne (1983) et Delphy (1991), bien que son analyse ne porte pas spécifiquement sur les mauvais traitements envers les enfants,

explorent la complexité des relations de pouvoir et le caractère multidimensionnel des conflits et des luttes de pouvoir au sein de la famille.

### **La famille comme site de relations de pouvoir asymétriques entre les genres et entre les générations**

Dans l'explication de l'abus envers les enfants, les facteurs explicatifs identifiés dans les précédentes perspectives, c'est-à-dire la **division sexuelle des rôles** dans laquelle les femmes se voient attribuer la responsabilité de procurer aux enfants les soins essentiels à leur bien-être et les hommes celle de pourvoir aux besoins économiques de la famille, la **violence faite aux femmes**, les **conditions matérielles dans lesquelles le rôle de mère est exercé**, sont toujours pertinents dans l'analyse mais ils ne sont plus considérés suffisants pour expliquer la violence ou la négligence des femmes à l'égard de leurs enfants. Les auteures de ce courant estiment qu'il faut aussi envisager les **inégalités entre les générations**, et en particulier les **relations de pouvoir complexes qui peuvent exister entre les mères et leurs enfants**, à la fois lorsqu'elles sont elles-mêmes victimes et agresseures que lorsqu'elles sont uniquement agresseures.

Dans le cadre de cette perspective, les formes de violence intrafamiliales sont analysées dans le contexte plus large des relations de pouvoir. Le degré de pouvoir dont disposent les individus dans la société dépend de leur genre, de leur position de classe, de leur appartenance ethno-culturelle et de leur âge. Ces différences sont aussi présentes au sein de la famille; si les hommes sont les principaux responsables de la violence conjugale et de la violence sexuelle envers les enfants, les femmes partagent avec eux la responsabilité de la violence physique à l'endroit des enfants. Ces patterns ne sont nullement le fruit du "hasard" mais témoignent plutôt des inégalités de pouvoir entre les membres de la famille (Gordon, 1988).

### **Inégalités entre générations**

Les auteures s'inscrivant dans ce troisième courant insistent sur l'importance de distinguer les intérêts des femmes de ceux des enfants (Delphy, 1991; Gordon, 1987). L'abus résulte d'une lutte de pouvoir non seulement entre hommes et femmes mais aussi entre parents et enfants (Gordon, 1987). Bien que les enfants disposent de plus en plus de droits légaux, ils demeurent néanmoins vulnérables sur les plans social et économique. Contrairement aux femmes violentées qui ont pu compter sur elles-mêmes pour infléchir le rapport de pouvoir entre hommes et femmes et faire en sorte que leur droit à l'intégrité

physique soit mieux respecté, les enfants ne peuvent parler en leur nom propre. Ils doivent compter sur les adultes pour voir leurs droits respectés.

### **Violence maternelle : abus de pouvoir ou impuissance?**

Si les inégalités entre les générations sont considérées dans cette perspective comme un élément essentiel dans l'explication de la violence envers les enfants, les inégalités entre les sexes demeurent toutefois une dimension centrale dans l'analyse. La réflexion de ces auteures sur le pouvoir des mères vis-à-vis des enfants est cependant plus nuancée et moins univoque que dans les perspectives précédentes.

À l'instar de Gordon (1987; 1987), d'autres auteures comme Cole (1985) et Featherstone (1996 ;1997) reconnaissent que la violence faite aux enfants par les femmes est comparable en ampleur à celle exercée par des hommes. Ces auteures n'analysent cependant pas toutes de la même manière la violence des mères envers leurs enfants.

Cole (1985), par exemple, reconnaît que la violence des parents reflète les inégalités existantes entre les adultes et les enfants, mais interprète différemment les comportements de violence des mères et des pères. Dans la société patriarcale, ce sont les hommes qui détiennent le pouvoir dans la famille. Le modèle de la masculinité valorise en outre le recours à la violence comme moyen d'exprimer leur autorité et leur domination sur les enfants et les femmes. Les mères, quant à elles, auraient plutôt recours à la violence, en particulier à la discipline physique abusive, par manque de pouvoir social. L'auteure invoque ici les contraintes d'exercice de la maternité et le sentiment de frustration que cela provoque chez elles pour expliquer le recours à la violence. Ainsi, dans ce contexte, le seul pouvoir dont disposent les mères est celui qu'elles exercent sur les enfants.

Douherthy (1993), Featherstone (1997) et Gordon (1987) reconnaissent l'importance de revoir la manière d'envisager les relations entre les genres tout comme celles entre les adultes et les enfants. La façon d'envisager le pouvoir devient alors importante. Se référant à l'approche de Michel Foucault, Featherstone (1997) souligne l'importance de considérer le pouvoir de manière plus dynamique et contextuelle. Le pouvoir n'est plus envisagé comme une puissance dont les hommes seraient les uniques détenteurs. Dans cette perspective, le pouvoir n'est ni hiérarchisé, ni fixé ou possédé unilatéralement. Le pouvoir suppose une multiplicité de rapports de force appelés à se transformer en fonction des inégalités,

des partages ou des déséquilibres qui peuvent survenir dans le cadre des relations entre des individus ou des groupes. Elle souligne qu'une femme prise individuellement peut être positionnée différemment par rapport à son partenaire et à ses enfants de même que par rapport à d'autres femmes. Autrement dit, l'appartenance au groupe des femmes ne suppose plus qu'elles occupent toutes la même position et qu'elles se voient toutes dénuées de pouvoir de la même manière. Au contraire, cette approche permet de voir qu'il existe des différences entre les femmes et chez les femmes elles-mêmes selon la position qu'elles occupent et le contexte dans lequel elles se trouvent. Cette notion de pouvoir pourrait être alors utilisée pour explorer de manière féconde les différentes manières dont la maternité est vécue et le rôle que la violence physique peut jouer à la fois dans l'affirmation du contrôle des femmes mais aussi comme la manifestation d'une perte de leur contrôle. Aussi, la question de savoir si la violence maternelle doit être interprétée comme un abus de pouvoir ou au contraire comme un manque de pouvoir ne se pose plus de la même manière dans ce contexte. Il n'y a pas à cette question de réponse définitive ni de théorie applicable à l'ensemble des mères violentes. La réponse se trouve plutôt dans l'exploration des contextes dans lesquels les mères tissent leurs relations avec leurs enfants, leur partenaire de même qu'avec les ressources auxquelles elles réfèrent ainsi que les significations que chacun des membres attribue à la violence. Se référant à Goldner et coll. (1990) qui ont développé une approche thérapeutique féministe en violence conjugale, il apparaît important d'éviter les approches dichotomiques dans l'explication des comportements violents qui situeraient d'emblée les femmes comme victimes et les hommes comme vilains. La prise en compte des différents niveaux d'analyse auxquels se situe le problème constitue une autre dimension essentielle pour appréhender la complexité des situations de violence maternelle. Comme Goldner et coll. le soutiennent, affirmer que la violence, la domination, la subordination et la victimisation sont psychologiques n'exclut pas qu'ils soient également matériels, moraux ou légaux.

En somme, l'explication de la violence maternelle doit donc s'appuyer sur une analyse des contextes entourant les relations des mères avec leurs enfants et sur un questionnement des différentes positions occupées par les mères, les pères et les enfants de manière à mieux saisir la complexité des relations qui sont en cause. Cette explication passe aussi par une reconnaissance de l'importance des différents niveaux d'analyse auxquels le problème renvoie, i.e. socio-politique, systémique et psychologique.

**Rôle des institutions dans la reproduction des inégalités sociales et dans le maintien des femmes et des enfants dans les situations de violence et de négligence**

À l'instar des perspectives précédentes, la réponse des institutions sociales est considérée comme étroitement reliée aux dynamiques des relations abusives. Les auteures posent un regard critique sur les modèles et les interventions menées auprès des enfants et des mères, en particulier par les services de protection de l'enfance.

Pour les auteures se situant dans cette perspective, il apparaît important de développer des analyses féministes du contrôle social et de l'intervention de l'État qui tiennent compte des inégalités entre les générations et entre les sexes à l'intérieur comme à l'extérieur de la famille. Bien que l'on reconnaisse que l'intervention de l'État est importante pour soutenir les familles en difficulté, celle-ci ne devrait toutefois pas contribuer à reproduire les inégalités sociales. D'où l'importance d'amorcer des changements d'ordre structurel permettant aux mères d'avoir accès à de meilleurs revenus, à un logement adéquat et à de meilleures opportunités d'emplois. Des auteures, telle Swift (1991;1995), estiment par ailleurs essentiel d'apporter des changements radicaux dans le système d'aide à l'enfance. Elle considère que le mandat des services de protection doit être élargi de manière à inclure non seulement la protection des enfants au sein de leur famille mais également celle contre les inégalités sociales qui nuisent à la capacité des familles, et en particulier celle des mères, à assumer les soins aux enfants. Une des stratégies à cet égard est de rendre public l'information disponible sur les problèmes vécus par les familles de même que sur les structures sociales qui les oppriment de manière à mettre en évidence les obstacles qui nuisent à la qualité des soins et qui sont le plus souvent hors du contrôle des mères.

### Conclusion

Les auteures s'inscrivant dans chacune des trois perspectives féministes présentées soulignent l'importance de centrer l'analyse sur la question du genre et des inégalités entre les sexes et d'y intégrer une analyse des contextes socio-politiques et historiques dans lesquels s'inscrivent les formes de négligence et d'abus physique. Les auteures s'entendent également pour remettre en cause les modèles d'intervention existants qui contribuent à reproduire les inégalités entre les sexes et à maintenir plutôt qu'à enrayer les causes premières des mauvais traitements.

Ces trois perspectives se distinguent cependant sur la manière d'expliquer la violence envers des mères envers leurs enfants. La première perspective met l'accent sur les contraintes idéologiques et matérielles de la maternité comme institution. La seconde met plutôt l'emphase sur la violence des hommes à l'égard des femmes et des enfants. Cependant, dans le cadre de ces deux perspectives, les

femmes sont vues essentiellement à travers le prisme de la victime et la violence des mères comme un acte d'impuissance.

La troisième perspective reprend des éléments des deux perspectives précédentes mais intègre les inégalités entre les générations comme un facteur central dans l'analyse des mauvais traitements envers les enfants. De plus, le pouvoir des mères y est envisagé de manière beaucoup plus nuancée que dans les autres perspectives dans la mesure où l'on reconnaît que l'accès au pouvoir dépend de la position que l'on occupe et du contexte dans lequel on se trouve. Il n'y a plus de réponse définitive à la question de savoir si la violence maternelle résulte d'un abus ou d'un manque de pouvoir. Enfin, dans le but d'éviter toute interprétation réductionniste ou déterministe et de saisir toute la complexité des relations en cause, on suggère d'intégrer les différents niveaux d'analyse auxquels renvoie le problème. Cette troisième perspective contient des pistes prometteuses qui devraient retenir notre attention dans de futures recherches.

Voici, sous forme de propositions, quelques enjeux et questions soulevés par l'analyse des différentes perspectives féministes sur l'abus.

Sur le plan théorique :

- ❑ Rendre compte de la diversité et de la spécificité des relations violentes entre mères et enfants sans éluder, s'il y a lieu, les phénomènes de domination;
- ❑ Intégrer à l'analyse d'autres facteurs comme les inégalités entre les classes sociales et les groupes ethno-culturels;
- ❑ Reconnaître que les intérêts des enfants ne sont pas toujours assimilables à ceux des femmes tout en évitant de dissocier/d'opposer les femmes et les enfants; Intégrer à l'analyse le point de vue des enfants de même que celui des hommes pour rendre compte du sens qu'ils attribuent à ce qu'ils subissent ou font subir et faire entendre ce qu'ils souhaitent;
- ❑ Examiner la manière dont les enfants entrent en relation avec leurs parents et les différentes positions qu'ils peuvent occuper au sein de cette relation.

Enjeux sur le plan empirique:

- ❑ Privilégier les allers-retours théorie/empirie de manière à ce que la théorie puisse s'appuyer sur la recherche et qu'à son tour la recherche puisse nourrir la théorie;
- ❑ Recourir à l'approche qualitative pour faire état du sens et renseigner sur les contextes et les circonstances entourant les situations de violence ou de négligence;
- ❑ Documenter les différentes formes de violence maternelle, les caractéristiques des mères, des enfants victimisés (âge, sexe, etc.);
- ❑ Établir les liens entre les différentes formes de violence qui surviennent dans la famille,
- ❑ Examiner la réponse des différentes institutions à ces problèmes.

Enjeux sur le plan des stratégies d'intervention :

- Éviter de se centrer uniquement sur l'intervention individuelle et privilégier aussi des mesures plus globales visant à prévenir la violence et la négligence et à redresser les inégalités sociales
- Développer des modes d'intervention basés sur une vision plus globale de la violence.

## Références bibliographiques

- Ashe, M. & Cahn, N.R. (1994). Child abuse : a problem for feminist theory. In M.A. Fineman & R. Mykitiuk (eds.), The public nature of Private violence, 166-194, New York, Routledge.
- Bowker, L. H., Arbitell, M., & McFerron, J. R. (1988). "On the relationship Between Wife Beating and Child Abuse", in K. Yllo & M. Bograd (eds.), Feminist Perspectives on Wife Abuse. Beverly Hills: Sage.
- Bowker, L. H. (1982). Beating wife-beating. Lexington, MA: D. C. Heath.
- Cole, S. G. (1985). "Child Battery", in C. Guberman & M. Wolfe (eds.), No Safe Place: Violence Against Women and Children. Toronto: Women's Press.
- Delphy, C. (1991). "Libération des femmes ou droits corporatistes des mères?", Nouvelles questions féministes, 16-17-18, 93-118.
- Descarries, F. et Corbeil, C. (1994). Entre discours et pratiques : l'évolution de la pensée féministe sur la maternité depuis 1960. Nouvelles questions féministes, 15, 1, 69-93.
- Dougherty, J. (1993). Women's violence against their children : A feminist perspective. *Women & criminal justice*, 4, 2, 91-114.
- Gordon, L. (1987). Feminism and social control : the case of child abuse and neglect. In J. Mitchell & A. Oakley (eds.), What is feminism?, 63-84. New York, Pantheon Books.
- Featherstone, B. (1997). What has gender got to do with it? Exploring physically abusive behavior towards children, British journal of social work, 27, 419-433.
- Featherstone, B. (1996). Victims or Villains? Women who physically abuse their children. In B. Fawcett, B. Featherstone, J. Hearn, & C.Toft (eds.), Violence and gender relations, 178-189. London, Thousand Oaks.
- Goldner, V., Penn, P., Sheinberg, M. & Walker, G. (1990). Love and Violence : Gender paradoxes in volatile attachments. Family Process, 29, 4, 343-364.
- Gordon, L. (1988). Heroes of their Own Lives. The Politics and History of Family violence. New York: Viking Press.
- Gordon, L. (1987). Feminism and social control : the case of child abuse and neglect. In J. Mitchell & A. Oakley (eds.), What is feminism?, 63-84. New York, Pantheon Books.
- McKernan McKay, M. (1994). The link between domestic violence and child abuse : Assessment and treatment considerations. Child Welfare League of America, LXXIII, 1, 29-39.
- Martin, J. (1983). "Maternal and Paternal Abuse of Children. Theoretical and Research Perspectives", in D. Finkelhor et al. (eds), The Dark Side of the Families, 293-304. Beverly Hills: Sage Publications.

- Ong, B.-N. (1985). "Understanding Child Abuse: Ideologies of Motherhood", Women's Studies International Forum, 8, 5, 411-419.
- Rich, A. (1980). Naître d'une femme. La maternité en tant qu'expérience et institution. Paris: Denoel/Gonthier. c1976
- Swift, K. (1995). *Manufacturing bad mothers: A critical perspective on child neglect*. Toronto, University of Toronto Press.
- Swift, K. (1991). "Contradictions in Child Welfare: Neglect and Responsibility", in C. Baines, P. Evans & S. Neysmith (eds), Women's Caring. Feminist Perspectives on Social Welfare, 234-271. Toronto: McClelland & Stewart.
- Stark, E. & Flitcraft, A. H. (1988). "Women and Children at Risk: A Feminist Perspective on Child Abuse", International Journal of Health Services, 18, 1, 97-118.
- Stark, E. & Flitcraft, A. H. (1985). "Woman Battering, Child Abuse and Social Heredity: What is the Relationship?", in N. Johnson (ed.), Marital Violence, 147-171. London: Routledge & Kegan Paul.
- Stark, Evan, Flitcraft, Anne & Frazier, William (1979). "Medecine and Patriarchal Violence: The Social Construction of a "Private" Event", International Journal of Health Services, 9, 3, 461-493.
- Roberts, P. (1999). Pursuing child support for victims of domestic violence. In A. R. Brandwein (ed.), Battered women and children and welfare reform, the lies that bind, 59-78. Thousand Oaks, Sage.
- Washburne, C. K. (1983). "A Feminist Analysis of Child Abuse and Neglect", in D. Finkelhor et al. (eds), The Dark Side of Families, 289-293. Beverly Hills: Sage.